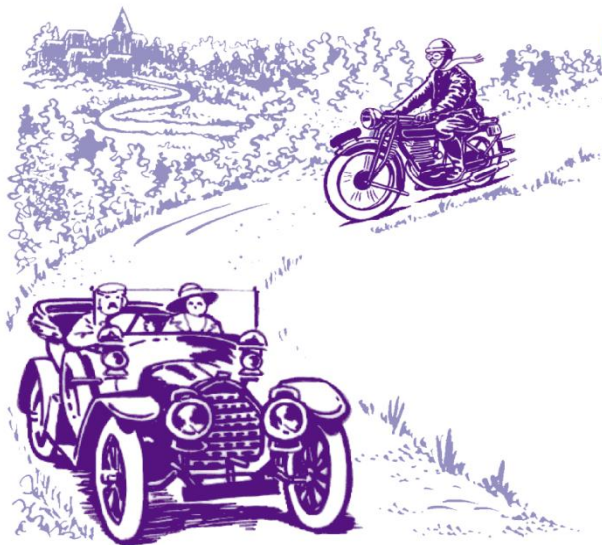




Les Ancêtres Automobiles

79, rue des Sablons

45430 Chécy

Mobile 06 08 25 46 76

Membre FFVE n° 371

www.lesancetresautomobiles.com

Chers amis futurs participants,

Nous préparons le prochain « RAID des NEIGES » 2027. Il aura donc lieu du **14 au 17 janvier 2027**. Ce sera notre **31^{ème} édition** nous partirons le jeudi. Après un départ d'Orléans, nous irons jusqu'à **Clermont Ferrand NOVOTEL**. L'étape du vendredi après-midi nous mènera au « **circuit d'ISSOIRE** » pour un « **roulage loisirs** ». Le samedi après-midi nous ferons une halte au « **circuit du Mas du Clos** » pour une fois encore un « **roulage loisirs** ».

Nous avons prévus pour cette 31^{ème} édition des lieux de réception de grande qualité aussi bien en hôtellerie qu'en restauration ainsi qu'un « **brunch** » le dimanche matin. C'est à cette occasion que seront donnés les résultats ainsi que la remise des coupes.

Pour cette manifestation nous vous réservons une **surprise**. En effet une personne **V.I.P** sera présente et nous fera découvrir son art.

Vous trouverez donc ci-joint le bulletin d'inscription et les décharges de responsabilité qui sont à nous retourner **rapidement** et dans tous les cas **avant le 15 Septembre prochain IMPERATIF** pour des questions de réservation et d'organisation (hôtels, restauration, démarches administratives, etc...). Les inscriptions sont ouvertes dans la limite des places disponibles. Une fois le quota atteint, les demandes seront enregistrées sur liste d'attente.

Le parcours de ce raid comportera **4 Zones de Régularité** ainsi que **2 « roulages loisirs »** sur circuit.

Les règlements devront être joints impérativement au bulletin d'inscription et aux décharges de responsabilité.

Pour chaque équipage, **les règlements du pilote et du copilote peuvent être effectués ensemble ou séparément**, au choix des participants.

Acompte : 365.00 € par personne, soit 730.00 € par équipage, encaissé le 15 Octobre.

Solde : 400.00 € par personne, soit 800.00 € par équipage, encaissé le 15 Décembre.

Caution : 50.00 € par équipage, faisant obligatoirement l'objet d'un chèque séparé des règlements d'inscription. Cette caution sera restituée après la remise du matériel, sous réserve de sa restitution en bon état.

Aucune inscription ne sera retenue **sans règlements** accompagnés des documents totalement remplis. (**bien lire le règlement ci-joint**)

Nous vous demandons instamment de **remplir le bulletin d'inscription à partir de l'ordinateur et de renseigner toutes les demandes** sans aucune exception (ces renseignements sont à fournir aux préfectures). Le remplissage à la main nous pose

parfois des problèmes de lecture dus à des écritures fantaisistes. **MERCI de respecter cette demande. En cas d'impossibilité remplir en lettres majuscules.**

Nous vous informons que pour pouvoir prendre la piste, il vous faudra obligatoirement un **casque**, les éventuels dommages sur circuit ne sont pas assurés sauf attestation spécifique « conduite sur circuit ». Renseignez vous auprès de votre assureur. D'autre part votre véhicule ne doit pas dépasser 95 db des contrôles sont effectués.

Nous vous rappelons que nous limitons le nombre de participants pour des raisons d'hébergement et de convivialité, donc, soyez rapides.

Notre Président reste bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Dans l'attente de votre inscription, croyez, chers amis futurs participants, à nos meilleurs sentiments.

L'organisation 06 08 25 46 76 Daniel PATY